

4.1. Les étudiant.e.s individuellement ou collectivement apprenent à faire le lien entre les concepts d'“école élargie” (Brede School) et les “droits de l'enfant”.

A'REA 2020 est une initiative de la ville d'Anvers dont le but est d'offrir à tous les enfants et les jeunes du quartier du Kiel des opportunités pour un meilleur avenir. A'REA 2020 entretient pour ce faire une intense collaboration avec les écoles, les organisations (de quartier) et les parents participants.

Les étudiant.e.s réfléchissent aux 4 principes fondamentaux des droits de l'enfant et cherchent dans quelle mesure ces principes sont concrétisés dans A'REA 2020.

SOMMAIRE

1. Résumé
2. Forme de travail
3. Conseil
4. Sources

- P1
P2
P2
P3

Poursuivez la réflexion sur

www.droitsenfants.be

pour les FORMATEUR.RICE.S D'ENSEIGNANT.E.S
et leurs **ÉTUDIANT.E.S**

4. RÉFLEXION

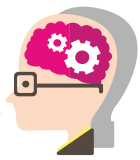
1. RÉSUMÉ

Ce travail de réflexion vise à :

- Mieux comprendre les principes fondamentaux des droits de l'enfant (non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit à la vie, à la survie et au développement, participation).
- Concrétiser la relation entre les droits de l'enfant et l'enseignement.
- Relier le concept d'école élargie aux droits de l'enfant.

Les leçons qui ont précédé ce travail :

- Introduction aux droits de l'enfant avec une exploration de la relation entre les droits de l'enfant et l'enseignement.
- Explication du concept d'école élargie et analyse de plusieurs cas afin de mieux le comprendre et le concrétiser.



4.1. Les étudiant.e.s individuellement ou collectivement apprenent à faire le lien entre les concepts d'« école élargie » (Brede School) et les « droits de l'enfant ».

2. FORME DE TRAVAIL

La première « Children's Zone » (la zone d'enfants) d'AREA 2020 a récemment été inaugurée à Anvers-Kiel. Cette initiative est étroitement liée au concept d'école élargie (« Brede School »). Vous trouverez ici de plus amples informations sur cette initiative : (uniquement en Néerlandais) <https://www.onderwijsnetwerkantwerpen.be/nl/area-2020>.

Contexte :

Uniquement en Néerlandais :

- <https://www.onderwijsnetwerkantwerpen.be/nl/area-2020/het-concept>
- <https://www.onderwijsnetwerkantwerpen.be/nl/area-2020/area-2020-van-concept-naar-praktijk-0>

Tâche : Analyser l'initiative d'AREA 2020 sous l'angle des droits de l'enfant.

A

Les 4 principes fondamentaux des droits de l'enfant

Réfléchissez aux 4 principes fondamentaux des droits de l'enfant et demandez-vous dans quelle mesure ces principes sont concrétisés dans AREA 2020. Quelles sont les forces et les faiblesses que vous percevez ? Discutez-en.

B

L'apprentissage au sujet, par et pour les droits de l'enfant

Réfléchissez à la notion « apprentissage au sujet, par et pour les droits de l'enfant » et demandez-vous comment AREA 2020 concrétise cet apprentissage. Quelles sont les forces et les faiblesses que vous percevez ? Discutez-en.

C

L'exploration des possibilités

Sur quoi AREA 2020 pourrait-il concentrer davantage ses efforts pour mettre les droits de l'enfant en œuvre de manière plus explicite ou plus poussée dans son fonctionnement ? Avancez des suggestions et expliquez-les.

3. CONSEIL : CHILD RIGHTS APPROACH

Il est possible d'étendre ce travail en utilisant la « Child Rights Approach » (l'approche droits de l'enfant) telle que décrite dans la boîte à outils pour l'éducation aux droits de l'enfant de l'UNICEF. Outre les 4 principes fondamentaux, cette approche droits de l'enfant comprend encore deux autres « droits généraux » (articles 5 et 6) et clarifie la relation entre les « détenteurs.trices de droits » et les « détenteurs d'obligations ».

Vous trouverez la boîte à outils pour l'éducation aux droits de l'enfant sous le titre « Droits de l'enfant : de la théorie à la pratique » – Infos (brochure page 11) – 5.4 La boîte à outils pour l'éducation aux droits de l'enfant : CRE Toolkit » en surfant sur : **Child Rights Education Toolkit**.

Les pages 22 à 25 décrivent la « Child Rights Approach ».

Les « guiding questions » des pages 26 et 27 peuvent également aider à approfondir l'exercice.

4. SOURCES

Boîte à outils pour l'éducation aux droits de l'enfant de l'UNICEF :

Child Rights Education Toolkit

Réseau d'enseignement anversoïis :

<https://www.onderwijsnetwerkantwerpen.be/area-2020>

Écoles élargies (uniquement en Néerlandais)

www.bredeschool.org